

# Inscription en ligne et tarifs saison 2024/2025

Les inscriptions au conservatoire pour la saison 2024-2025 s'effectuent en ligne à partir du mercredi 15 mai à 12h au mardi 2 juillet 2024.

Pour toute demande particulière (changement de conservatoire, équivalence, 2<sup>e</sup> instrument, Formation Musicale seule, etc.), veuillez contacter la direction du conservatoire au 01 39 57 57 90.



## Votre inscription

### 1- Demandes d'inscription

Les demandes d'inscriptions au conservatoire pour l'année 2024-2025 sont à déposer :

- en ligne **à partir du mercredi 15 mai 2024 à 12h**
- ou au secrétariat du conservatoire à partir du mercredi 15 mai à 14h, aux horaires d'ouverture du secrétariat

### 2 - Traitement des demandes par le Conservatoire

Les demandes d'inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée (date de l'envoi du formulaire) et dans l'ordre de priorité suivant :

- **du 15 au 28 mai : réinscription des 5/25 ans (sauf inscription nouvelle à un cours d'instrument).**  
À réception de votre accusé de réception et si l'offre de cours vous convient, vous devrez alors confirmer votre inscription en déposant au conservatoire un chèque de 20€ à l'ordre de "Régie conservatoire Carrières-sur-Seine" (1 seul chèque de 20€ par famille carrillonne) avant le mardi 4 juin 2024. Au-delà de cette date, l'inscription sera réattribuée.  
Vous recevrez un mail de confirmation d'inscription.  
Si l'offre ne vous convient pas et que vous souhaitez apporter des modifications à votre inscription, vous devez vous adresser au conservatoire via [conservatoire@carieres-sur-seine.fr](mailto:conservatoire@carieres-sur-seine.fr).
- **du 5 au 18 juin : nouvelle inscription des 4/25 ans (et inscription nouvelle à un cours d'instrument).** À réception de votre accusé de réception et si l'offre de cours vous convient, vous devrez alors confirmer votre inscription en déposant au conservatoire un chèque de 20€ à l'ordre de "Régie conservatoire Carrières-sur-Seine" (1 seul chèque de 20€ par famille carrillonne) avant le mercredi 19 juin 2024. Au-delà de cette date, l'inscription sera réattribuée.  
Vous recevrez un mail de confirmation d'inscription.  
Si l'offre ne vous convient pas et que vous souhaitez apporter des modifications à votre inscription, vous devez vous adresser au conservatoire via [conservatoire@carieres-sur-seine.fr](mailto:conservatoire@carieres-sur-seine.fr).
- **du 19 au 25 juin : réinscription des + 25 ans.**

À réception de votre accusé de réception et si l'offre de cours vous convient, vous devrez alors confirmer votre inscription en déposant au conservatoire un chèque de 20€ à l'ordre de "Régie conservatoire Carrières-sur-Seine" ('1 seul chèque de 20€ par famille carrillonne) avant le mercredi 26 juin 2024. Au-delà de cette date, l'inscription sera réattribuée.

Si l'offre ne vous convient pas et que vous souhaitez apporter des modifications à votre inscription, vous devez vous adresser au conservatoire via [conservatoire@carieres-sur-seine.fr](mailto:conservatoire@carieres-sur-seine.fr).

- **du 26 juin au 2 juillet : nouvelle inscription des + 25 ans.**

À réception de votre accusé de réception et si l'offre de cours vous convient, vous devrez alors confirmer votre inscription en déposant au conservatoire un chèque de 20€ à l'ordre de "Régie conservatoire Carrières-sur-Seine" ('1 seul chèque de 20€ par famille carrillonne) avant le mercredi 3 juillet 2024. Au-delà de cette date, l'inscription sera réattribuée.

Si l'offre ne vous convient pas et que vous souhaitez apporter des modifications à votre inscription, vous devez vous adresser au conservatoire via [conservatoire@carieres-sur-seine.fr](mailto:conservatoire@carieres-sur-seine.fr).

- **Dernières inscriptions selon les places disponibles au Forum de la Ville et des Associations (dimanche 8 septembre 2024). La confirmation d'inscription se fera le jour même au stand du conservatoire, sur réception du chèque de 20€ à l'ordre de "Régie conservatoire Carrières-sur-Seine" ('1 seul chèque de 20€ par famille carrillonne).**

## TARIFS MUNICIPAUX APPLICABLES À COMPTER DU 01/09/2023 :

Tarif conservatoire

Infos pratiques

### Horaires d'ouverture administrative

- Mardi, jeudi, vendredi : 16h - 18h
- Mercredi : 9h > 11h30 et 14h30 - 17h
- Samedi : 9h - 12h

Documents

[arrêté modifiant le règlement intérieur du conservatoire](#)

Liens utiles

[Inscription : Eveil à la musique et à la danse](#)

[Inscription : Initiation à la musique 1](#)

[Inscription : Initiation à la musique 2](#)

[Inscription : Initiation à la danse](#)

[Inscription : Musique : Cycles 1 & 2](#)

[Inscription : Danse : Cycle 1, 2, 3](#)

[Inscription : Ateliers \(chœur, orchestre,...\)](#)

[Inscription : Pratique libre](#)

Contact

### Renseignements

Directeur : Gérald Douchet

Administration : Sylvie Terakopiantz

66, boulevard Maurice-Berteaux

Tél. 01 39 57 57 90

[conservatoire@carieres-sur-seine.fr](mailto:conservatoire@carieres-sur-seine.fr)